OBSERVATOIRE AGRICOLE *de la* BIODIVERSITÉ

Guide de terrain

A l'attention des animateurs et observateurs

www.observatoire-agricole-biodiversite.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

MUSÉUM NAL HIST NATURELLE

UNIVERSITÉ DE RENNES 1

LADYSS

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE

Planches

à invertébrés terrestres

- Protocole
- Guide d'installation
- Fiche « Description spécifique »
- Fiche « Observations »

Planches à invertébrés terrestres

Les mollusques (limaces et escargots) offrent un éclairage complémentaire à ceux des insectes. En vivant plus longtemps (plusieurs années), mais étant beaucoup moins mobiles que les insectes volants notamment, ils réagissent différemment aux perturbations. Les carabes (coléoptères) sont des auxiliaires de culture (prédation des limaces et de leurs œufs).

Calendrier

Date : Poser des planches en fevrier ; les observations se font de mars à novembre

Fréquence du protocole : un passage tous les mois

Durée pour une parcelle : 15 à 30 minutes

Coût pour une parcelle

environ 15 € les 3 planches de peuplier

Matériel

- *3 planches de bois de peuplier non traitées et non ajourées de 30 x 50 cm et de 2,5 cm d'épaisseur (les planches sont à conserver d'une année sur l'autre)*
- *un décamètre (facultatif)*
- *appareil photo (facultatif)*

Outils (téléchargeables sur le site internet)

- *guide d'installation du matériel*
- *mini-guide des mollusques terrestres communs (www.observatoire-agricole-biodiversite.fr)*
- *fiches de terrain pour la saisie des données*

Méthode

Le comptage doit être effectué le matin.

Disposer des planches de bois de 30 x 50 cm au sol espacées de 50 mètres et les laisser en place : une à l'intérieur et deux en bordure (en prenant comme référence un des coins de la parcelle comme sur le schéma ci-contre). Si possible, privilégier deux types de bordures différentes (parmi lisière, haie, bande enherbée, bord de route ou de chemin, fossé ou aucune = autre culture).

Chaque mois, retourner d'un coup sec la planche et noter les résultats sur la feuille de terrain : nombre d'individus par groupe et par planche .

1. Observer en premier les carabes qui se sauvent rapidement (éventuellement les capturer dans un récipient pour observation puis les relâcher). Si vous voyez des trous d'1 cm de diamètre environ, grattez un peu la terre autour, juste en surface, il est possible que des carabes soient cachés dedans.

2. Noter la présence d'autres animaux : cloportes, fourmis, amphibiens...

3. Observer les mollusques (escargots et limaces). Attention à bien regarder également sous la planche, ils peuvent y être accrochés. **Vous pouvez vous aider de la clé d'identification.**

4. Remettre la planche en place jusqu'au mois suivant.

Si vous n'observez rien sous la planche, il est nécessaire de le préciser lors de la saisie des résultats. L'absence d'observation est aussi une donnée scientifique importante.

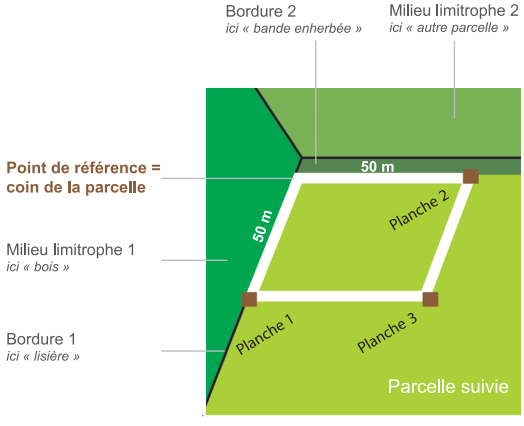

Il est recommandé de mettre en place les planches dans une parcelle où le passage d'engins agricoles n'est pas trop fréquent. En cas de passage d'engins, il est possible de décaler brièvement la planche ou de signaler sa présence avec un fanion.

SOURCE

Programme Vigie-Nature : Opération escargots
Muséum national d'Histoire naturelle, Noé Conservation
http://vigienature.mnhn.fr/observatoire-des-escargots
http://www.noeconservation.org

Planches à invertébrés terrestres

© RL .PreudHomme

Quel matériel utiliser ?

Trois planches de peuplier (essence neutre non répulsive) non traitées de 30 x 50 cm sur 2,5 cm d'épaisseur, par parcelle. (Possibilité de fixer entre elles, avec des agrafes à bois, deux planches de largeur 15 cm si la largeur 30 cm n'est pas disponible. Ne pas laisser d'espace pour garder un maximum d'humidité sous la planche.)

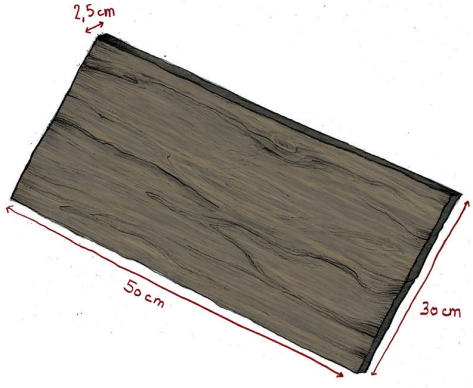

Comment positionner les planches ?

Prendre comme point de référence un des coins de la parcelle, avancer de 50 m sur la bordure et déposer une planche, puis avancer de 50 m dans la parcelle (parallèlement à l'autre bordure) et déposer une autre planche. Enfin, avancer de 50 m jusqu'à l'autre bordure et déposer la dernière planche. (Vous devez être à 50 m du point de référence : le coin de la parcelle).

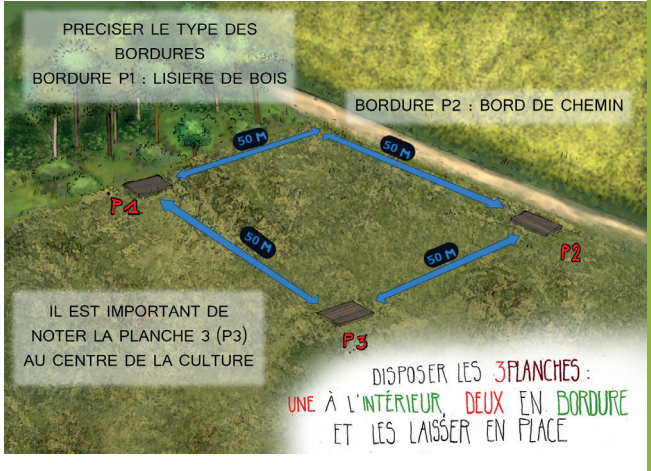

© P. Bouman

OBSERVATOIRE AGRICOLE de la BIODIVERSITÉ

DESCRIPTION SPÉCIFIQUE

| Planches à invertebrés terrestres

Nom parcelle *

* Informations obligatoires

Description spécifique

Sur quel type de bordure est posée la planche 1 ? *

- ◯ lisière de bois
- ◯ bande enherbée
- ◯ fossé ou cours d'eau
- ◯ autre *(1)*
- ◯ haie
- ◯ bord de route ou chemin
- ◯ aucune bordure = autre culture

(1) si « autre » coché, précisez le type de bordure pour la planche 1 :

Sur quel type de bordure est posée la planche 2 ? *

- ◯ lisière de bois
- ◯ bande enherbée
- ◯ fossé ou cours d'eau
- ◯ autre *(2)*
- ◯ haie
- ◯ bord de route ou chemin
- ◯ aucune bordure = autre culture

(2) si « autre » coché, précisez le type de bordure pour la planche 2 :

Quel est le milieu limitrophe à la planche 1 ? *

- ◯ autre culture *(3)*
- ◯ bois
- ◯ étang
- ◯ prairie
- ◯ zone urbaine
- ◯ autre *(4)*

(3) si « autre culture » cochée, précisez la culture limitrophe pour la planche 1 :

(4) si « autre » coché, précisez le milieu limitrophe pour la planche 1 :

Quel est le milieu limitrophe à la planche 2 ? *

- ◯ autre culture *(5)*
- ◯ bois
- ◯ étang
- ◯ prairie
- ◯ zone urbaine
- ◯ autre *(6)*

(5) si « autre culture » cochée, précisez la culture limitrophe pour la planche 2 :

(6) si « autre » coché, précisez le milieu limitrophe pour la planche 2 :

Texture du sol (dominance) *

◯ argile ◯ sable ◯ limon

Essences des planches (si autre que peuplier)

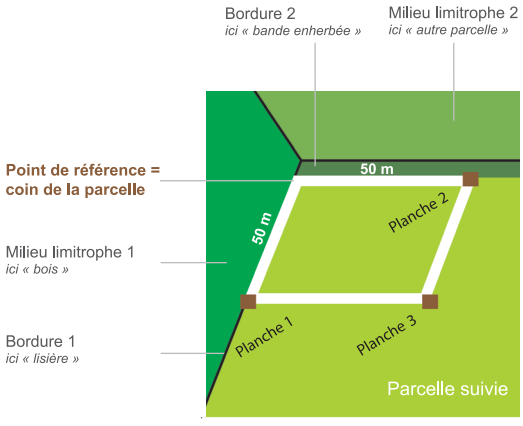

Date de la pose des planches *

jour | mois | année

Position des planches *

planche 1 *	◯ ombre	◯ mi-ombre	◯ soleil
planche 2 *	◯ ombre	◯ mi-ombre	◯ soleil
planche 3 *	◯ ombre	◯ mi-ombre	◯ soleil

Nature du sol *

planche 1 *	◯ terre nue	◯ végétation
planche 2 *	◯ terre nue	◯ végétation
planche 3 *	◯ terre nue	◯ végétation

N'oubliez pas de saisir ces informations en ligne sur le site **www.observatoire-agricole-biodiversite.fr**, afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'analyse des résultats de L'OAB.

OBSERVATOIRE AGRICOLE de la BIODIVERSITÉ

Informations obligatoires *

OBSERVATIONS 1/2

| Planches à invertebrés terrestres

Nom parcelle * | **Observateur** (prénom, nom) * | **Date d'observation** * (jj mm aaaa) | **Heure** * | **Minute** *

Conditions d'observation

Date de la dernière pluie * (jj mm aaaa) / /

Humidité du sol *
- ◯ engorgé
- ◯ sec
- ◯ humide

Culture en place au moment de l'observation ?

Espèces ou groupes d'espèces observés

MOLLUSQUES

Escargots et limaces

Grande limace tachetée — 10-20 cm

Planche 1 *bordure 1* | Planche 2 *bordure 2* | Planche 3 *dans parcelle*

Grande loche rouge — 10-15 cm

P1 | P2 | P3

Grande loche noire — 10-15 cm

P1 | P2 | P3

Petite limace tachetée ou grise — 4-5 cm

P1 | P2 | P3

Petite limace noire — 2,5-4 cm

P1 | P2 | P3

Autres limaces

P1 | P2 | P3

Présence d'oeufs (limaces ou escargots)

P1 | P2 | P3

Escargot des haies / des bois — diamètre : ~ 2 cm

P1 | P2 | P3

Maillots, Clausilies et bulimes — h : ~ 3-14 mm | 8-22 mm | 18 mm | 3 cm

P1 | P2 | P3

Petit gris — d : 3,5 cm

P1 | P2 | P3

Escargot de bourgogne — d : ~ 4 cm

P1 | P2 | P3

Élégante striée — h : 1,5 cm

P1 | P2 | P3

Zonite peson — d : 3,5 cm

P1 | P2 | P3

Luisants — d : 6-16 mm

P1 | P2 | P3

Hélicelles — d : 5-25 mm

P1 | P2 | P3

Caragouille rosée — d : ~ 2 cm

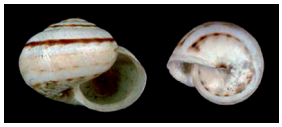

P1 | P2 | P3

Autres escargots

P1 | P2 | P3

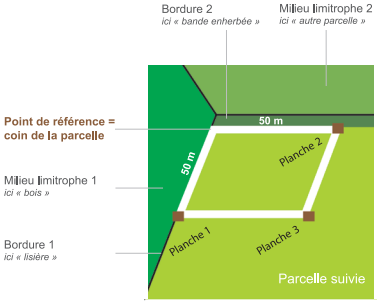

N'oubliez pas de saisir ces informations en ligne sur le site **www.observatoire-agricole-biodiversite.fr**, afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'analyse des résultats de l'OAB.

© O.Gargominy, B.Fontaine, A.Rondeau, O.Roques, C.Bernier, V.Prié. Tiré du **mini-guide de l'Opération escargots** disponible sur www.noeconservation.org, RL.PreudHomme

1 cm

Informations obligatoires *

OBSERVATIONS 2/2

| Plaques à invertebrés terrestres

Avez-vous bien rempli, au recto, les informations concernant les dates, heures et conditions d'observation? Merci !

Espèces ou groupes d'espèces observés

CARABES
Groupes particuliers

Grand carabe doré

> 2 cm

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

Vert doré, avec des grandes stries, pattes oranges.

Grand carabe noir

~ 2 cm

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

Noir brillant, pattes noires

CARABES
Autres groupes

Carabe > 2cm

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

Carabe entre 1 et 2cm

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

Carabe de moins d' 1 cm

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

AUTRES INVERTÉBRÉS
Autres groupes

Vers

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

« Mille pattes »

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

Cloportes

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

Araignées

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

Quelques fourmis

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

Fourmilière

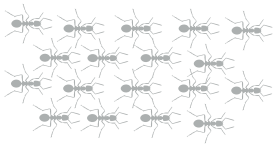

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

Autres (précisez)

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

VERTÉBRÉS

Lézards

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

Serpents

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

Orvets

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

Amphibiens
(crapauds, grenouilles, tritons)

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

Petits mammifères

P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐

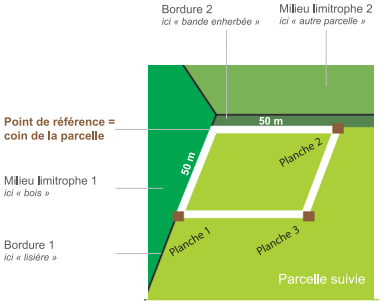

N'oubliez pas de saisir ces informations en ligne sur le site **www.observatoire-agricole-biodiversite.fr**, afin qu'elles puissent être prises en compte dans l'analyse des résultats de l'OAB.

© RL PreudHomme , F.Lamiot

1 cm

Calendrier des observations de terrain pour les quatre protocoles

FÉVRIER

- Dès que les conditions sont favorables
- Pose des nichoirs dès la fin du mois
- Pose des planches

MARS

- Lorsque les conditions sont favorables
- Premier passage
- Premier passage

AVRIL

- Lorsque les conditions sont favorables, jusqu'à mi-avril
- Deuxième passage
- Deuxième passage

MAI

- Troisième passage
- Troisième passage
- Passage possible

JUIN

- Quatrième passage
- Quatrième passage
- Passage recommandé

JUILLET

- Cinquième passage
- Cinquième passage
- Passage recommandé

AOÛT

- Sixième passage
- Sixième passage
- Passage recommandé

SEPTEMBRE

- Septième passage
- Septième passage
- Passage possible

OCTOBRE

- Huitième passage et désinstallation des nichoirs
- Huitième passage

NOVEMBRE

- Neuvième passage et désinstallation des planches

OBSERVATOIRE AGRICOLE *de la* BIODIVERSITÉ

Ce guide de terrain s'adresse à tous les participants de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité. Il regroupe les différentes fiches à renseigner pour les quatre protocoles proposés (Placettes vers de terre, Planches à invertébrés terrestres, Nichoirs à pollinisateurs, Transect papillons). Des rubriques d'aide à l'installation du matériel ou à l'observation sont disponibles ainsi qu'une partie explicative concernant la transmission des résultats via le site de saisie en ligne.

Pour plus d'informations concernant l'observatoire, visitez le site Internet : **www.observatoire-agricole-biodiversite.fr**

Dans la section « le réseau » du site Internet, vous aurez accès aux coordonnées des animateurs locaux et des coordinateurs nationaux. Vous trouverez également les ressources nécessaires sur la page « outils ».

L'adresse **contact@observatoire-agricole-biodiversite.fr** est à votre disposition.